

## **Déclaration liminaire de la CGT Finances Publiques**

« C'est un fait incontournable : les problèmes de sécurité des agents n'ont fait que se multiplier, allant jusqu'aux situations des plus dramatiques avec l'assassinat de notre collègue de la Dircofi sud-est, un an après les événements de la trésorerie du Tampon.

Nous considérons d'abord que le contexte économique et social et les politiques qui ont été menées pendant ces dernières années ne sont pas étrangers à cette situation. La mise à mal des services publics utiles à la population, les suppressions massives d'emplois publics, les restructurations de services sous l'égide de la RGPP dont la fusion DGI-DGCP se voulait emblématique, la stigmatisation de certaines catégories de populations, souvent fragilisées, la paupérisation et le chômage croissant par le déploiement des politiques libérales ont des conséquences dans les rapports sociaux et donc dans les relations dégradées des citoyens aux services publics.

Même si on pourra nous objecter que ces aspects ne sont pas tous du ressort de notre administration, les bouleversements qu'elle a connus dans ces 5 dernières années participent de la situation créée et il est clair pour la CGT qu'il est de la responsabilité du nouveau gouvernement de mettre un coup d'arrêt à des dérives qui ont des impacts concrets sur la sécurité au travail des agents de la DGFIP.

Nous voulons aussi souligner que cette question de la sécurité des personnels dans l'exercice de leurs missions a bien à voir avec celle des conditions de vie au travail et de la sécurité des locaux.

Sur le premier point, un cycle de discussions est en cours mais nous considérons qu'il doit rapidement dépasser le stade des outils de prévention et d'évaluation des situations pour déboucher sur des décisions permettant des améliorations concrètes de la situation des agents. Dans ce cadre, l'emploi et le management par la performance restent au coeur des préoccupations des personnels.

Sur le second point, la sécurité des locaux, nombre d'informations émanant de nos sections locales attestent d'absence ou d'insuffisance de réponses des directions aux difficultés signalées (vétusté, mises aux normes...). Nous considérons qu'elle nécessitent donc des discussions spécifiques.

S'agissant plus particulièrement de la question des agressions à l'égard des agents, nous considérons que les discussions doivent avoir comme support différents types de missions et d'activités susceptibles de générer des problématiques de sécurité particulières. Nous avons identifié quatre catégories autour desquelles nous souhaitons voir les débats s'articuler :

- ▶ les missions qu'on peut qualifier d'itinérantes. Elles concernent par exemple, les vérificateurs, les BCR, les huissiers, les géomètres ;
- ▶ les missions d'accueil qui impactent l'accueil primaire et la réception des contribuables dans le services ;
- ▶ le maniement et les transports de fonds ;
- ▶ l'activité des gardiens concierges et des veilleurs de nuit.

Pour chacune de ces catégories, la nature des agressions devra être étudiée selon leur pertinence (agressions verbales, agressions physiques, braquages, etc.) et ouvrir sur des mesures qui concernent la prévention, la manière de faire face à ces actes et le traitement de leurs conséquences. Sur ce dernier aspect, il est inacceptable que des agents se sentent délaissés face à des actes d'agression. Il est du devoir de l'administration de les accompagner plus fortement dans leurs démarches quand ils décident de porter plainte.

En conclusion, face aux difficultés grandissantes et parfois graves auxquelles sont confrontés les agents, nous attendons des mesures rapides, concrètes et adaptées pour que nos collègues puissent travailler dans les meilleures conditions de sécurité pour le bon accomplissement de leurs missions »

### **fichiers:**

Indiquez votre adresse de courriel pour recevoir notre lettre d'information



[Télécharger 120611-cr\\_gt\\_securite.pdf](#) (97.69 Ko)

**Public:** [Sécurité des agents](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDE](#)

Leave this field blank

---